



(11)

**EP 3 620 571 A1**

(12)

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**11.03.2020 Bulletin 2020/11**

(51) Int Cl.:  
**D06F 83/00 (2006.01) D06F 81/10 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **19192738.3**

(22) Date de dépôt: **21.08.2019**

(84) Etats contractants désignés:  
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR**  
Etats d'extension désignés:  
**BA ME**  
Etats de validation désignés:  
**KH MA MD TN**

(71) Demandeur: **Van der Maas, Martijn Franciscus Maria**  
**5708 AZ Helmond (NL)**

(72) Inventeur: **CERAUDO, Rosario**  
**77760 Rumont (FR)**

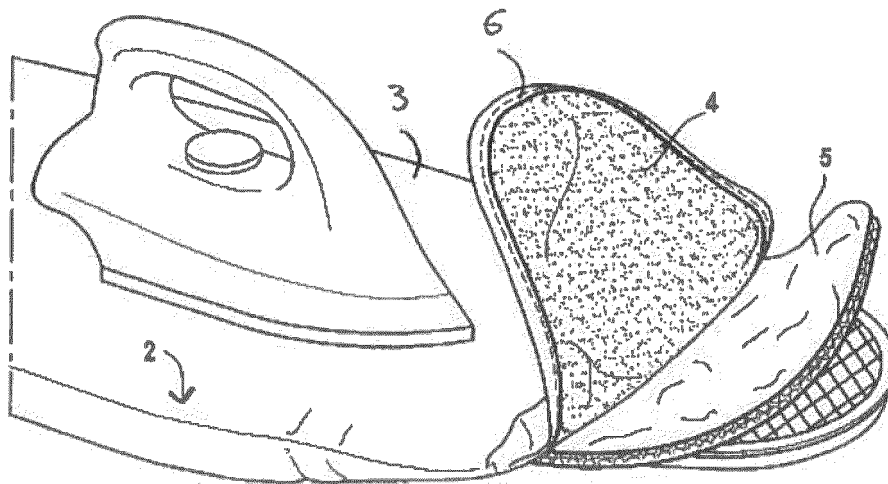
(74) Mandataire: **Eidelsberg, Olivier Nathan et al**  
**Cabinet Faber**  
**22, avenue de Friedland**  
**75008 Paris (FR)**

(30) Priorité: **04.09.2018 FR 1870989**

(54) **HOUSSE DE REPASSAGE À "EFFET PRESSING"**

(57) L'invention concerne une housse (2) de repassage destinée à recouvrir le plateau d'une table à repasser et à former un support pour le vêtement à repasser lors du repassage, caractérisée en ce qu'elle comporte une partie supérieure de recouvrement (3) en forme de housse, notamment en un matériau permettant d'y imprimer un décor, par exemple en coton, et au moins un

élément (5) définissant une enveloppe dite active réalisée sous la forme d'un film bulle dans laquelle est reçue de manière étanche de l'air pour former au moins une couche d'air, l'enveloppe étant disposée entre la partie supérieure de recouvrement et le côté de la housse destiné à venir en contact avec la surface supérieure du plateau.



**FIG.2**

**EP 3 620 571 A1**

## Description

**[0001]** La présente invention se rapporte à un élément formant housse de recouvrement d'une table à repasser, destiné à recouvrir la face supérieure du plateau d'une table à repasser et à supporter le vêtement pendant le repassage. La présente invention se rapporte également à une table à repasser sur laquelle est montée une housse de ce genre.

**[0002]** Classiquement, une housse pour table à repasser est réalisée en coton. Il est déjà connu de lui adjoindre des plaques supplémentaires entre le plateau et la housse. Ainsi, il est connu de réaliser la housse sous la forme d'un empilement comportant du haut vers le bas, un élément housse, une doublure en mousse, un film en polyéthylène, un film aluminisé et une couche mince de mousse destinée à venir en contact avec le plateau. Ces housses de l'art antérieur, bien qu'améliorant le confort du repassage, peuvent encore être perfectionnées et la présente invention vise à proposer une housse de repassage plus simple à réaliser, et qui notamment peut comporter un empilement moindre d'éléments tout en offrant un plus grand confort pour le repassage, notamment en réalisant un effet dit « pressing ».

**[0003]** BE 799 285, CH 672 152, DE 18 14 699 décrivent une housse de repassage telle que définie au préambule de la revendication 1.

**[0004]** Suivant l'invention, une housse de repassage est telle que définie à la revendication 1.

**[0005]** De préférence, une couche d'aluminium est déposée sur au moins une face de l'enveloppe active formant couche d'air, de préférence sur ses deux faces supérieure et inférieure.

**[0006]** De préférence, il est disposé, entre la partie supérieure de recouvrement et l'enveloppe active, une doublure, notamment en mousse, pour protéger l'enveloppe active.

**[0007]** En particulier, le film bulle est constitué d'un film de base d'un côté duquel font saillie des dômes formant des bulles étanches à l'air et contenant de l'air.

**[0008]** De préférence, l'enveloppe active est constituée d'un film bulle constitué d'un film de base d'un côté duquel font saillie des dômes formant des bulles étanches à l'air et contenant de l'air, le film bulle étant replié sur lui-même de manière à ce que les bulles d'un pan viennent en contact avec les bulles de l'autre pan.

**[0009]** En particulier, le film de base est recouvert d'une couche d'aluminium sur le côté opposé aux bulles.

**[0010]** On obtient ainsi une housse particulièrement efficace pour le repassage, et notamment qui réalise un effet dit « pressing » particulièrement favorable pour le repassage.

**[0011]** Suivant un mode de réalisation préféré de l'invention, les bulles sont réalisées sous la forme d'un réseau de bulles, notamment hémisphériques.

**[0012]** De préférence, chaque bulle a un diamètre compris entre 5 et 15 mm, notamment égal à 10mm.

**[0013]** De préférence, il est prévu entre 10000 et 25000

bulles au mètre carré, encore plus préférentiellement entre 15000 et 20000, notamment environ 17000.

**[0014]** De préférence, les bulles sont disposées suivant des rangées en quinconce, notamment sur deux couches.

**[0015]** La présente invention se rapporte également à une table à repasser comportant un plateau qui est recouvert par une housse suivant l'invention.

**[0016]** A titre d'exemple, on décrit maintenant un mode de réalisation préféré de l'invention en se reportant aux dessins, dans lesquels :

la figure 1 représente une partie d'une table à repasser recouverte d'une housse suivant l'invention, cette dernière ayant été retirée en partie pour permettre de voir les différentes parties la constituant ;

la figure 2 représente une partie d'une table à repasser recouverte d'une housse suivant l'invention ;

la figure 3 est une vue en perspective de la partie active de la housse des figures 1 et 2, avec les deux pans destinés à être rabattus l'un sur l'autre à distance l'un de l'autre ;

la figure 4 est une vue en perspective de la partie active de la figure 3, dans la position dans laquelle elle se trouve en utilisation, à savoir avec les deux pans rabattus l'un sur l'autre ;

la figure 5 est une vue en coupe de la partie active de la figure 4 ; et

la figure 6 représente la housse utilisée aux figures 1 et 2, et notamment ses parties constitutives.

**[0017]** A la figure 1, il est représenté une partie d'une table à repasser dont le plateau est recouvert d'une housse 2 suivant un mode de réalisation de l'invention.

**[0018]** La housse 2 a la forme classique d'une housse de table à repasser qui est retroussée le long de sa périphérie pour pouvoir, d'une manière sensiblement élastique, s'adapter au bord du plateau et tendre la partie centrale de la housse contre la face supérieure du plateau. A cet effet, la housse définit au niveau de son bord périphérique une doublure 6 dans laquelle est reçu un jonc élastique qui sert à maintenir élastiquement la housse contre la table. A la place du jonc élastique, on peut prévoir un cordon de serrage pour ajuster la housse au plateau ou tout autre moyen analogue en vue de réaliser cette même fonction.

**[0019]** A la figure 2 apparaît le premier élément de la housse, à savoir l'élément 3 supérieur, le seul à être vu lorsque la housse est positionnée sur le plateau. Cet élément est en général en matière textile, notamment en coton, et il est de préférence en une matière pouvant être imprimée pour réaliser des motifs.

**[0020]** La housse 2 dans son ensemble est constituée

de trois éléments superposés et qui sont maintenus ensemble sur le plateau de la table par le jonc élastique disposé dans la partie 6 retroussée du premier élément 3 de recouvrement. Il s'agit, outre de l'élément 3 de recouvrement, d'une plaque 4 de mousse et d'un film 5 dit « film bulles » dont les deux faces supérieure et inférieure ont été recouvertes d'une couche d'aluminium. Les deux éléments 4 et 5 ont une forme sensiblement en correspondance avec la surface supérieure du plateau de la table à repasser, tandis que l'élément 2 est d'une dimension plus grande, mais est retroussé le long de sa périphérie pour pouvoir avoir un bord qui est retroussé autour des deux éléments 4 et 5 pour leur maintien ensemble et sur le plateau lors de l'utilisation.

**[0021]** Suivant un autre mode de réalisation, la housse peut être réalisée en une seule partie, l'élément de recouvrement 3, la plaque 4 de mousse et le film 5 bulles étant préalablement coupés, de préférence en même temps, à une dimension légèrement plus grande que celle du plateau de la table à repasser, les trois éléments étant ensuite assemblés par l'intermédiaire d'un biais cousu sur la périphérie de la housse en formant une gaine dans laquelle vient coulisser librement un cordon de serrage (ou un jonc élastique ou analogue) pour l'ajustement de la housse à la forme et dimension du plateau.

**[0022]** La plaque 4 de mousse sert à protéger la couche d'aluminium du film bulle. Le film bulle 5 est un film bulle classique constitué d'un certain nombre de dômes 7 définissant chacun une petite bulle ou espace étanche à l'air dans lequel est piégé de l'air. Les bulles sont disposées en rangées et colonnes. Chaque bulle a un diamètre compris entre 5 et 15mm, et notamment égal à 10mm. Le nombre de bulles au mètre carré peut, par exemple, être de 17200.

**[0023]** La matière du film bulles peut notamment être le LDPE (Polyéthylène basse densité), le HDPE (Polyéthylène haute densité), le LLDPE (polyéthylène basse densité linéaire), le Resy (matériaux recyclés) ou un mélange de ces matières, notamment un mélange LDPE 70%/HDPE10%/LLPE10%/Resy10%.

**[0024]** L'épaisseur du film bulle peut être choisie entre 1 et 10mm, notamment entre 2 et 5mm, par exemple 3,2mm.

**[0025]** Les bulles sont disposées suivant des rangées en quinconce, notamment sur deux couches à un pas compris entre 5 et 15mm, notamment de 10,5mm.

**[0026]** L'épaisseur de chaque couche constituant le film peut être comprise entre 2 et 10 micromètres, notamment égale à 5 micromètres.

**[0027]** Le film bulle a été aluminisé par dépôt de couches 9, 10 d'aluminium respectivement sur la face supérieure et la face inférieure du film bulles.

**[0028]** Comme on le voit à la figure 3, le film bulle 5 est constitué d'un film de base 15 duquel font saillies des dômes 7 formant les bulles et le film bulle 5 a été replié sur lui-même de sorte que les bulles d'un des pans repliés viennent en contact avec les bulles de l'autre pan replié pour ainsi obtenir l'enveloppe active ayant deux faces

supérieure et inférieure respectivement constitué par les deux pans du film de base replié et une couche d'air constitué des deux réseaux de bulles superposés. La face du film de base du côté opposé aux bulles est recouverte d'une couche d'aluminium, de sorte que les deux faces supérieure et inférieure de l'enveloppe active (chacune constituée par une partie du film de base replié) sont recouvertes d'une couche d'aluminium.

**[0029]** La couche d'aluminium peut être un film BOPP (Polypropylène bi-orienté) métallisé co-extrudé, ayant une épaisseur comprise entre 0,010mm et 0,020mm, notamment égale à 0,015mm et une masse surfacique comprise entre 100 et 120gr/m<sup>2</sup>, notamment égale à 110,4gr/m<sup>2</sup>.

**[0030]** Le film BOPP peut être constitué d'une couche d'aluminium (évaporée sous vide), d'une couche support réceptrice de métal, d'une couche centrale OPP (Polypropylène orienté) et d'une couche thermoscellable.

**[0031]** Ce mode de réalisation par repliement d'un film bulle est particulièrement simple, mais on pourrait prévoir, sans sortir du cadre de l'invention, de réaliser un film bulle avec deux films supérieur et inférieur et définissant entre eux un ou des espaces étanches à l'air dans lequel ou lesquels de l'air est piégé.

## Revendications

1. Housse (2) de repassage destinée à recouvrir le plateau d'une table à repasser et à former un support pour le vêtement à repasser lors du repassage, **caractérisée en ce qu'**elle comporte une partie supérieure de recouvrement (3) en forme de housse, notamment en un matériau permettant d'y imprimer un décor, par exemple en coton, et au moins un élément (5) définissant une enveloppe dite active réalisée sous la forme d'un film bulle dans laquelle est reçue de manière étanche de l'air pour former au moins une couche d'air, l'enveloppe étant disposée entre la partie supérieure de recouvrement et le côté de la housse destiné à venir en contact avec la surface supérieure du plateau.
2. Housse suivant la revendication 1, **caractérisée en ce qu'**une couche (9, 10) d'aluminium est déposée sur au moins une face (15) de l'enveloppe (5) active formant couche d'air, de préférence sur ses deux faces supérieure et inférieure.
3. Housse suivant la revendication 1 ou 2, **caractérisée en ce qu'**il est disposé, entre l'élément (3) supérieur de recouvrement et l'enveloppe (5) active, une doublure (4), notamment en mousse, pour protéger l'enveloppe active.
4. Housse suivant l'une des revendications 1 à 3, **caractérisée en ce que** le film bulle comporte un film (15) de base d'un côté duquel font saillie des dômes

(7) formant des bulles étanches à l'air et contenant de l'air.

5. Housse suivant l'une des revendications 1 à 4, **caractérisée en ce que** l'enveloppe active est constituée d'un film bulle comportant un film (15) de base d'un côté duquel font saillie des dômes (7) formant des bulles étanches à l'air et contenant de l'air, le film bulle étant replié sur lui-même de manière à ce que les bulles d'un pan viennent en contact avec les bulles de l'autre pan. 5  
10
6. Housse suivant l'une des revendications 1 à 5, **caractérisée en ce que** le film de base est recouvert d'une couche (9, 10) d'aluminium sur le côté opposé aux bulles. 15
7. Housse suivant l'une des revendications 1 à 6, **caractérisée en ce que** chaque bulle a un diamètre compris entre 5mm et 15mm. 20
8. Housse suivant l'une des revendications 1 à 7, **caractérisée en ce qu'il** est prévu entre 15000 et 20000 bulles au mètre carré. 25
9. Table à repasser comportant un plateau recouvert d'une housse suivant l'une des revendications précédentes. 30

35

40

45

50

55

60

65

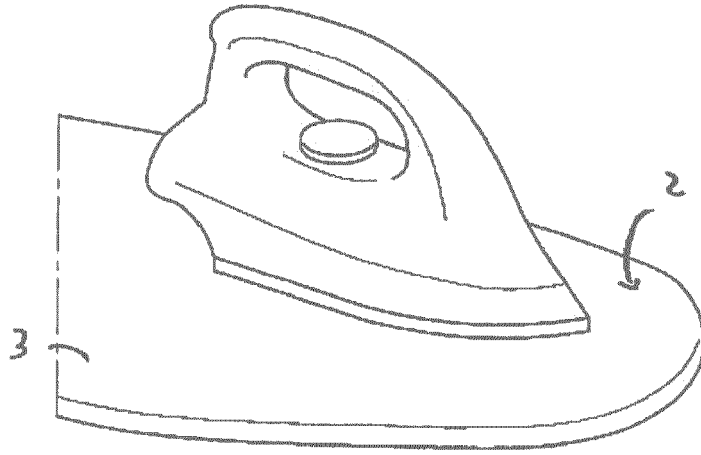


FIG.1

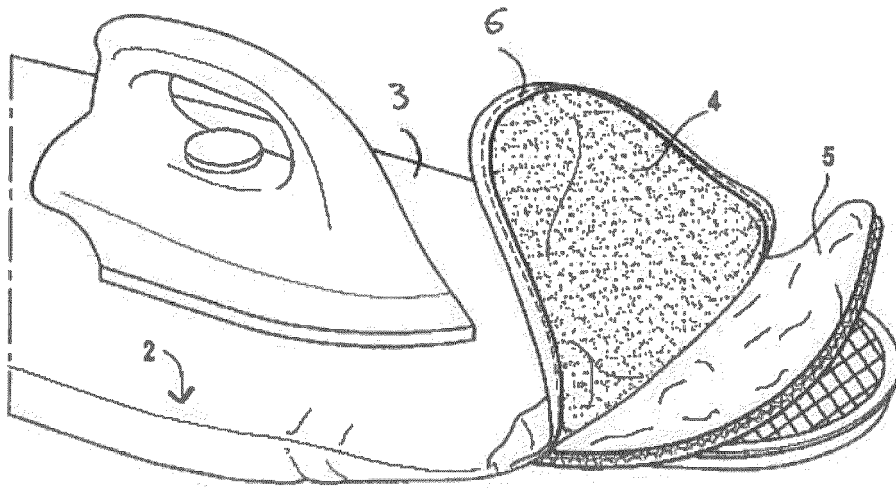
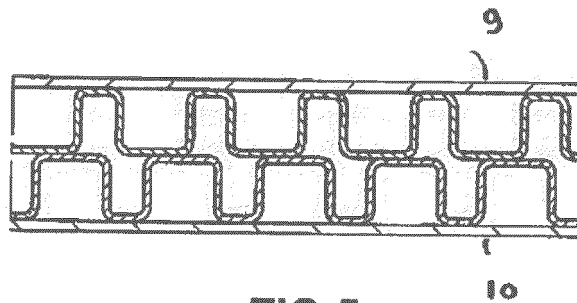
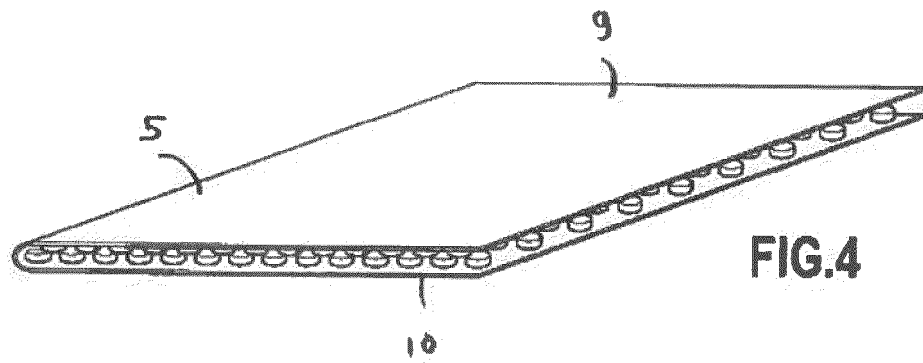
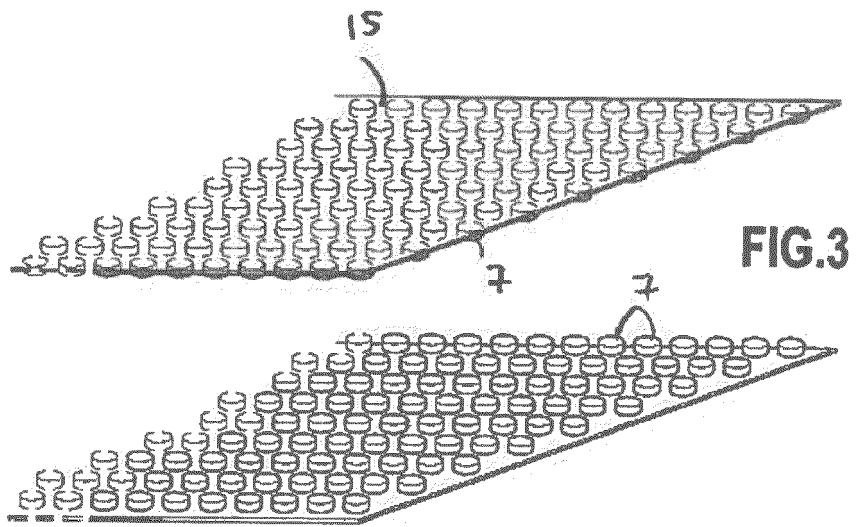


FIG.2



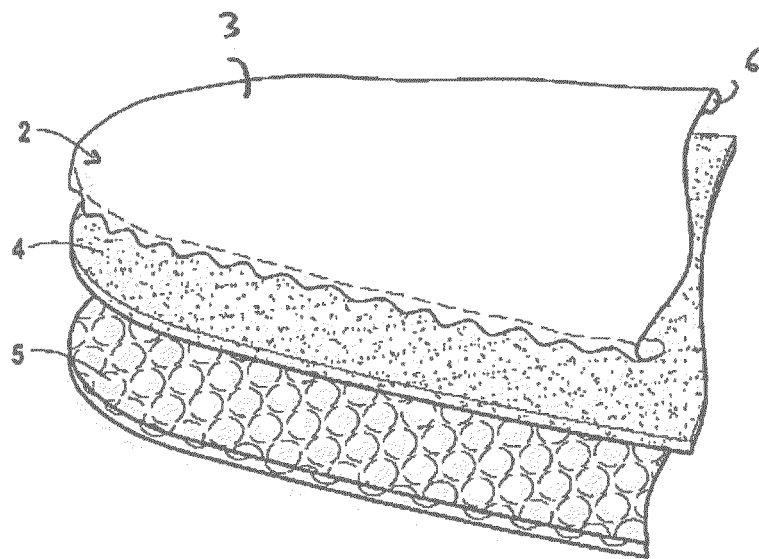


FIG.6



## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 19 19 2738

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	BE 799 285 A (ROHM & HAAS) 9 novembre 1973 (1973-11-09) * page 2 - page 8, alinéa 1 *	1-9	INV. D06F83/00
A	CH 672 152 A5 (EMMA ROTACH) 31 octobre 1989 (1989-10-31) * le document en entier *	1-9	ADD. D06F81/10
A	DE 18 14 699 A1 (ENGHARDT HEINRICH; FLEISCHER GOTTFRIED) 25 juin 1970 (1970-06-25) * le document en entier *	1-9	
A	US 4 360 984 A (RUTTENBERG REID W) 30 novembre 1982 (1982-11-30) * abrégé; figures *	1-9	
A	DE 25 25 627 A1 (KLEINDIENST & CO) 30 décembre 1976 (1976-12-30) * page 1 - page 3; figure 1 *	1-9	
A	US 1 833 461 A (GRUPE WILLIAM F) 24 novembre 1931 (1931-11-24) * le document en entier *	1-9	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
A	US 2 487 487 A (SMITH THOMAS R) 8 novembre 1949 (1949-11-08) * le document en entier *	1-9	D06F
A	GB 446 506 A (DAVID YEO BARTHOLOMEW TANQUERA; BAKER PERKINS LTD ET AL.) 27 avril 1936 (1936-04-27) * page 3, lignes 52-115; figures 6-9 *	1-9	
4 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche <b>Munich</b>		Date d'achèvement de la recherche <b>29 janvier 2020</b>	Examineur <b>Prosig, Christina</b>
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 19 19 2738

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.  
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

29-01-2020

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
BE 799285 A	09-11-1973	AU 472723 B2 BE 799285 A	03-06-1976 09-11-1973
-----	-----	-----	-----
CH 672152 A5	31-10-1989	AUCUN	
-----	-----	-----	-----
DE 1814699 A1	25-06-1970	AUCUN	
-----	-----	-----	-----
US 4360984 A	30-11-1982	AUCUN	
-----	-----	-----	-----
DE 2525627 A1	30-12-1976	AUCUN	
-----	-----	-----	-----
US 1833461 A	24-11-1931	AUCUN	
-----	-----	-----	-----
US 2487487 A	08-11-1949	AUCUN	
-----	-----	-----	-----
GB 446506 A	27-04-1936	AUCUN	
-----	-----	-----	-----

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

**RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION**

*Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.*

**Documents brevets cités dans la description**

- BE 799285 [0003]
- CH 672152 [0003]
- DE 1814699 [0003]